

“ Rien n'est plus difficile, dit ce célèbre médecin, que de juger les autres, mais nulle part on n'y trouve plus d'obstacles qu'en médecine. On a déjà beaucoup de peine à pardonner au public de s'en arroger la prétention ; mais il est révoltant de voir des médecins, qui connaissent les difficultés de l'art et son appréciation, juger leurs confrères avec dureté ou dédain, et chercher à s'élever en rabaisant les autres.

“ Puissé-je donc inculquer aussi profondément dans l'âme de mes confrères qu'elle l'est dans la mienne, cette vérité que tout médecin qui en rabaisse un autre déprécie l'art et soi-même.

“ D'abord, plus le public apprend à connaître de défauts chez les médecins, et plus on les lui rend méprisables ou suspects, plus le prix qu'il attachait à la médecine baisse ; et comme cette diminution de confiance rejaillit bientôt de l'art sur ceux qui l'exercent, le censeur ne tarde pas à s'en ressentir aussi. La malice publique s'exercerait certainement moins sur le compte des médecins, et leurs fautes fourniraient un aliment moins habituel à la conversation, s'ils ne donnaient eux-mêmes l'exemple. Il faut être dépourvu de sens commun et dominé par le plus étroit égoïsme pour croire sérieusement qu'on se place au-dessus des autres en les dépréciant.

“ En second lieu, cette conduite viole les premiers principes de la morale et de la religion, qui nous ordonnent de ne point dévoiler les fautes des autres, mais de les excuser. Le médecin qui s'en rend coupable perd donc plus, dans l'esprit des personnes bien pensantes, que celui qu'il cherche à rabaisser ; car, ce dernier ne perd que comme artiste, tandis que lui perd comme homme, et une mauvaise action est pire qu'un mauvais traitement médical. Enfin, tous ces critiques impitoyables devraient bien se persuader que la mesure dont ils se servent, pour les autres, leur sera également appliquée à eux. Quiconque traite son prochain avec arrogance et dureté doit être certain qu'on en usera de même à son égard, et cela de plein droit.”

À quoi servent en définitive ces insinuations malveillantes que l'on se permet à l'égard de la conduite professionnelle d'un confrère ? Pense-t-on par là relever l'art dans l'estime publique ? S'il fallait juger de la valeur de notre profession et de ceux qui l'exercent par ce qu'en disent certains médecins, il faudrait en avoir une bien pauvre idée.

Comment veut-on après cela que le peuple respecte la médecine, lorsqu'on lui représente ceux qui en sont les ministres comme des ignorants qui n'entendent rien à leur art ?

La position précaire à laquelle l'écrivain de la *Gazette Médicale* fait allusion dans l'article plus haut cité, ne serait-elle pas dûe, en France comme en Canada, à la même cause ? Au lieu d'engendrer, comme il le dit, une concurrence ruineuse, ne serait-elle pas préci-